

M. Jules Roche répond que la proposition a pour objet d'arriver à la séparation de l'Église et de l'Etat. Il faudrait dissoudre toutes les congrégations religieuses autorisées ou non et en liquidant leurs biens on ferait qu'appliquer les dispositions de la loi de 1880.

Les congrégations sont privilégiées au point de vue de l'impôt, elles possèdent authentiquement des immeubles pour un valeur de 42 millions et ne paient comme taxe de main-morte que 250,000 fr. au lieu de 800,000.

L'orateur déclare que les adversaires de la séparation qui sont strictement concordataires, doivent vouloir la réduction des biens de main-morte.

L'article 11 du Concordat et l'article 11 des articles organiques interdisent, en effet, absolument les congrégations religieuses.

Il va sans dire que pour les congrégations non autorisées la sécularisation est de droit commun, c'est le Code civil, articles 213 et 231, qui en ordonne la revendication.

M. Roche s'est débarrassé de la véritable question, il s'agit en réalité de spolier les biens de tous les cultes et non de séculariser la loi de 1880.

L'orateur demande au gouvernement son avis sur la proposition. Le gouvernement ne saurait sans abdiquer garder le silence.

M. Goblet, ministre de l'intérieur, déclare qu'il n'a pas à se prononcer sur le fond de la proposition qui comprend 2 parties : la sécularisation des biens des congrégations et la séparation de l'Église et de l'Etat.

M. Jules Roche déclare accepter le renvoi de sa proposition à la commission du Concordat, et prie cette commission de lui en porter un rapport pour qu'il puisse être discuté avant le projet.

M. le ministre de l'intérieur dit que le gouvernement a accepté la prise en considération mais c'est unique ment pour que la question soit discutée et résolue.

### SENAT

Service télégraphique particulier  
Séance du 15 mai  
PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER  
COLE CRIMINEL

Le Sénat passe à la suite de la discussion de l'article 39 du projet de loi sur la réforme du Code d'Instruction Criminelle.

La réduction de l'article 39 faite par la Commission est adoptée.

M. de Gavardie demande la suppression de l'article 42.

M. Humbert combat cette proposition et demande le maintien de la rédaction de la commission.

M. de Gavardie estime que l'innovation proposée par l'article 42, tend à rendre le juge d'instruction n'est pas obligé de rédiger une ordonnance motivée et c'est ce qu'il faut maintenir.

L'article 43 est sur la demande de plusieurs membres renvoyé à la commission pour en modifier la rédaction.

M. Giroud, Legrand (Pierre), Masure, Guillemin, Girier, Trystram, Girard, Scrépel.

M. Desmoutiers, Berger, Des Rotours, Brime, Debuchy, Outiers, Fichon.

M. de Gavardie combat l'article 44, et présente comme amendement l'article 62 de la loi actuelle.

industries de la région du Nord, notamment des industries chimiques, de la sucrerie, des papeteries, de la tannerie.

Les ports de commerce. — Décrite les engins les plus perfectionnés de chargement et de déchargement rapides et économiques; les usines de marais, de raffinage, de crédit ou autres, qui ont leur place marquée dans les grands ports de commerce.

Les concubins, dans leur exposé, se placent utilement au point de vue spécial du port de Dunkerque.

Utilité publique. — Manuel pratique permettant à tout contribuable de se rendre compte, par un calcul simple, des bases sur lesquelles sont établis le revenu qui s'ajoute à la contribution foncière.

STATISTIQUE. — Etude sur les recettes et dépenses de quelques ménages d'ouvriers.

ACCIDENTS DE FABRIQUES. — Mémoire sur les précautions à prendre pour éviter les accidents dans une industrie de lin, de coton ou de laine.

APPAREILS PRÉVENTIFS. — Mémoire sur les appareils préventifs et leur fonctionnement.

INTÉRÊTS INDUSTRIELS. — Mémoire sur l'action au point de vue sanitaire des usines à la houille, et particulièrement de celles de ces substances qui trouvent leur application dans l'industrie.

HYGIÈNE INDUSTRIELLE. — Etude sur les maladies habituelles aux ouvriers du département du Nord suivant leurs professions diverses.

LOGEMENTS INSALUBRES. — Etude de législation relative aux logements insalubres.

ASSAINISSEMENT DES VILLES. — Établissement des mesures, travaux d'entretien, etc., à prendre pour assurer la salubrité du sol, des eaux et de l'atmosphère d'une ville industrielle de 250,000 à 300,000 habitants.

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

Le Conseil municipal se réunit ce soir, pour la discussion du rapport sur la distribution d'eau potable.

Un triste accident est arrivé hier dans un bâtiment en construction, rue de l'Épée, au coin de la rue de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

par le tapage qui se faisait chez le cabaretier Camille Desobry, demeurant au n° 6 de la dite rue. Hier, le bruit était monté à un tel diapason qu'un voisin alla querir un agent de police.

Le sieur Léopold Verbeck au moment où, exécutant un magnifique enroulement, la pointe de son pied dépassait de plusieurs centimètres la tête de son vis-à-vis.

Hier, vers quatre heures du soir, au moment où le train arrivait à Lille, un rassemblement assez considérable se forma à la gare.

Le général en chef Lallemand, vient d'inspecter les troupes de la garnison de Lille.

Un accident est arrivé hier matin, rue des Guingettes, à Lille; une femme qui allait au marché de la place de Bouffes, est tombée et s'est grièvement blessée à la tête.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

nourriture et de l'argent; il presse et fait des menaces.

M. Hallo suit immédiatement la bonne; malheureusement, il arriva trop tard; le menuisier en avait eu le temps de prendre la fuite devant les menaces du propriétaire de la maison.

Voici les recettes de la Compagnie des Tramways du département du Nord, du 1<sup>er</sup> au 7 mai 1882.

Sur 67 couples inscrits, 51 se sont présentés hier matin devant l'officier de l'état-civil de Lille.

Comme contre-partie, nous avons le plaisir de voir enfanter, à l'occasion du mariage d'un ni dans un banquet à l'Alcazar, les 300 ou 400 ouvriers de sa filature.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Un vol de dix kilos de sole écarlate a été commis au préjudice de M. Cochet, teinturier à Roubaix, boulevard de la République.

Elle parlait de l'Exploitation humaine.

« D'abord une moitié de la société n'est-elle pas tenue au servage légal ? Les lois faites par des législateurs bourgeois ont tout fait pour les hommes; pour la femme rien ! »

« Pendant d'un côté il avait déjà, la force, le courage, l'insouciance, eh bien la loi n'a absolument rien fait pour aider notre faiblesse ! »

« D'un côté on a mis tous les droits et de l'autre tous les devoirs ! »

« A l'atelier le salaire qu'on lui donne est insuffisant pour se subsister. »

« Que voulez-vous qu'elle fasse alors, cette malheureuse créature à qui on ne donne que juste pour se pas mourir ? Les classes dirigeantes ne lui donnent rien, pas en agissant ainsi : Tu ne peux te suffire par ton travail; vends-toi alors ! Applaudissements. »

« La citoyenne Léonie prend ici à partie le clergé qu'elle désigne comme complice des classes dirigeantes. Elle accuse surtout les ministres de la religion d'avoir, par l'intermédiaire des femmes, prêché la résignation à l'ouvrier et d'avoir ainsi soutenu les efforts de la classe du peuple ! (Longs applaudissements.) »

« Oui, s'écria la conférencière, vos classes dirigeantes nous ont tout enlevé, elles ne nous ont laissé qu'une seule arme, mais terrible et que nous devons employer, c'est une puissance perverse, le veulx dire le projet actuel. »

« Oui, vos législateurs nous ont tout gaspillé, ajouta-t-elle, tout jusqu'à la morale ! Comme remède à ces maux, elle propose d'entrer des socialistes dans toutes les assemblées électorales. Les lois finiraient par changer et permettre au travailleur de vivre de son travail. Le travail n'est pas gaspillé et les révolutions deviendraient impossibles. »

« La citoyenne demande aussi la suppression des héritages, qui maintiennent les biens dans les mêmes mains, et de faire la destruction des abus; la guerre, par exemple. »

« Plus vient le tour des croyances chrétiennes toutes opposées à la science, il y a ici des expressions baroques qui feraient rire, si elles n'étaient des blasphèmes. »

« Ainsi, en parlant de la Sainte-Trinité, par exemple, elle dit : Le saint-Trinité... et l'éloge de madame Eve et de ses hautes idées d'indépendance. »

« La conférencière reproche aux chrétiens riches de ne pas se défaire de leurs richesses pour obéir à l'Évangile. »

« La conférencière rappelle le second congrès, fier, fait son entrée dans la salle. »

« La séance est suspendue pendant un quart d'heure. »

« La conférence Labusquière »

« Cette seconde partie de la séance sera moins longue que la première. »

« L'orateur tire des applaudissements qu'il vient d'entendre un excellent augure; il y croit que le pays de Lille a fait des progrès. »

« Il ne veut plus se laisser séduire par les phrases des politiciens, qui se servent de l'ouvrier pour arriver au pouvoir et puis le délaissent. Heureux encore s'il ne se fait pas fusiller, et demi est taxé, par kilogramme, à 34 cent. »

s'était écroulé. Le fils entendant du bruit, vint en chemise au secours de son père, et à petite heure du lit, sa chambre s'écroula aussi. Et la cave se trouva garnie de tout un mobilier. Le père et le fils n'ont heureusement que des contusions légères.

Audruick. — Il y a trois jours, un malfaiteur s'est introduit dans l'église de Bimincien et a brisé un carreau de vitre et une fenêtre, et a fracturé les cinq trapes de l'église. On estime qu'ils pourraient contenir de 12 à 15 fr.

Douchy. — Hier, à deux heures et demie du matin, l'explosion d'une lampe à essence a allumé un incendie à la fosse de Douchy, dont la cause n'est pas connue. Le feu a duré pendant deux heures et a consumé une partie de la fosse. Les débris ont été enlevés par les ouvriers.

Le Cateau. — Hier matin, les ateliers métallurgiques de M. Deloitte, Martinet et C<sup>ie</sup>, n'ont pu ouvrir faute d'ouvriers.

Ces ouvriers, au nombre de 38, avaient demandé les heures de travail fussent chaque jour réduites de onze heures à dix heures.

Les patrons n'ont pas cru devoir accorder cette réduction dans les termes où elle était demandée, mais ils ont consenti de réduire la nuit étrangère, on file dans leur pays après avoir terminé leurs huit jours.

NOUS REGRETONS D'AVOIR À ENREGISTRER LES CONDAMNATIONS SUIVANTES : Mais il y a des turpitudes qu'il ne saurait nous convenir de couvrir d'un silence complaisant.

Arrêt de la Cour d'assises de Douai, en date du 10 mai 1882, sont condamnés par contumace :

A dix ans de travaux forcés, le nommé Narcisse Léonard, né à Valenciennes, le 15 août 1845, né à Hermetinghem, demeurant à Tourcoing.

A six ans de travaux forcés, le nommé Jules-Macloire Tréville, frère Fortunat, âgé de 22 ans, né à Aubencheul-au-Bois, habitant à Tourcoing.

Six ans de travaux forcés, le nommé Louis-Guislain Tricquet, frère Fleurance, âgé de 23 ans, né à La Buquière, habitant Tourcoing.

Les malfaiteurs que nous venons de nommer sont rendus coupables d'odieux attentats; ils n'ont pas de dignes de l'habit qui leur portait. La loi l'a fait justice. Nous n'avons rien à dire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

DECLARATIONS DE MARIAGES DU 14 MAI. — Albert Desobry, 21 ans, journalier et Céline Tournier, 21 ans, sans profession, rue de Valenciennes, 21. — Fernand Vancamp, 21 ans, cultivateur, rue de Valenciennes, 21. — Théophile Desobry, 21 ans, cultivateur, rue de Valenciennes, 21. — Gabriel Dequicq, rue des Filatures 41. — Jeanne Habrouck, rue Lacroix, maisons Bouffes, 21. — Marie Florin, rue de Valenciennes, 21. — Jeanne Tréville, impasse Nabuchodonosor. — M. et Mme Desobry, 21 ans, cultivateur, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Rousseau, rue de Valenciennes, 21.

DECLARATIONS DE DÉCÈS DU 14 MAI. — M. et Mme Desobry, 21 ans, cultivateur, rue de Valenciennes, 21. — Adolphe Desobry, 10 ans, rue Olivier de Valenciennes, 21. — Marie Desobry, 10 ans, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Coppieters, 3 ans, rue des Valenciennes, 21.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 14 MAI. — Henri Moulart, 21 ans, journalier et Céline Tournier, 21 ans, sans profession, rue de Valenciennes, 21. — Fernand Vancamp, 21 ans, cultivateur, rue de Valenciennes, 21. — Théophile Desobry, 21 ans, cultivateur, rue de Valenciennes, 21. — Gabriel Dequicq, rue des Filatures 41. — Jeanne Habrouck, rue Lacroix, maisons Bouffes, 21. — Marie Florin, rue de Valenciennes, 21. — Jeanne Tréville, impasse Nabuchodonosor. — M. et Mme Desobry, 21 ans, cultivateur, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Rousseau, rue de Valenciennes, 21.

ÉTAT-CIVIL DE WATTELOIS

DECLARATIONS DE MARIAGES DU 14 MAI. — Albert Desobry, 21 ans, journalier et Céline Tournier, 21 ans, sans profession, rue de Valenciennes, 21. — Fernand Vancamp, 21 ans, cultivateur, rue de Valenciennes, 21. — Théophile Desobry, 21 ans, cultivateur, rue de Valenciennes, 21. — Gabriel Dequicq, rue des Filatures 41. — Jeanne Habrouck, rue Lacroix, maisons Bouffes, 21. — Marie Florin, rue de Valenciennes, 21. — Jeanne Tréville, impasse Nabuchodonosor. — M. et Mme Desobry, 21 ans, cultivateur, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Rousseau, rue de Valenciennes, 21.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

DECLARATIONS DE MARIAGES DU 14 MAI. — Albert Desobry, 21 ans, journalier et Céline Tournier, 21 ans, sans profession, rue de Valenciennes, 21. — Fernand Vancamp, 21 ans, cultivateur, rue de Valenciennes, 21. — Théophile Desobry, 21 ans, cultivateur, rue de Valenciennes, 21. — Gabriel Dequicq, rue des Filatures 41. — Jeanne Habrouck, rue Lacroix, maisons Bouffes, 21. — Marie Florin, rue de Valenciennes, 21. — Jeanne Tréville, impasse Nabuchodonosor. — M. et Mme Desobry, 21 ans, cultivateur, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Rousseau, rue de Valenciennes, 21.